

BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale des budgets primitifs des budgets annexes de l'activité « eau »	4
1.1 Présentation générale du budget primitif du budget annexe « CT1 – Eau »	4
1.2 Présentation générale du budget primitif du budget annexe « CT2 – Eau »	4
1.3 Présentation générale du budget primitif du budget annexe « CT3 – Eau »	4
1.4 Présentation générale du budget primitif du budget annexe « CT5 – Eau »	4
1.5 Présentation générale du budget primitif du budget annexe « CT6 – Eau »	5
2. La trajectoire financière consolidée des budgets annexes de l'activité « eau »	6
2.1 Les indicateurs de gestion consolidée des budgets annexes de l'activité « eau »	6
2.2 La dette consolidée des budgets annexes de l'activité « eau »	7
3. Le budget primitif du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT1 – Eau »	8
3.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1.2 La dette du budget annexe « CT1 – Eau »	9
3.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT1 – Eau »	10
3.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT1 – Eau »	11
3.3.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	11
3.3.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	12
3.4 La section d'investissement du budget annexe « CT1 – Eau »	13
3.4.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	13
3.4.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	14
4. Le budget primitif du budget annexe « CT2 - Eau »	15
4.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT2 – Eau »	15
4.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT2- Eau »	15
4.1.2 La dette du budget annexe « CT2 – Eau »	16
4.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT2 – Eau »	17
4.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT2 – Eau »	18
4.3.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	18
4.3.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	19
4.4 La section d'investissement du budget annexe « CT2 – Eau »	20
4.4.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	20
4.4.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	21
5. Le budget primitif du budget annexe « CT3 - Eau »	22
5.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT3 – Eau »	22
5.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT3- Eau »	22
5.1.2 La dette du budget annexe « CT3 – eau »	23
5.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT3 – Eau »	24
5.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT3 – Eau »	25
5.3.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	25
5.3.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	26
5.4 La section d'investissement du budget annexe « CT3 – Eau »	27
5.4.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	27
5.4.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	28
6. Le budget primitif du budget annexe « CT5 - Eau »	29
6.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT5 – Eau »	29
6.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT5 - Eau »	29
6.1.2 La dette du budget annexe « CT5 – Eau »	30

6.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT5 – Eau »	31
6.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT5 – Eau »	32
6.3.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	32
6.3.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	33
6.4 La section d'investissement du budget annexe « CT5 – Eau »	34
6.4.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	34
6.4.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	35
7. Le budget primitif du budget annexe « CT6 - Eau »	36
7.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT6 – Eau »	36
7.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT6- Eau »	36
7.1.2 La dette du budget annexe « CT6 – Eau »	37
7.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT6 – Eau »	38
7.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT6 – Eau »	39
7.3.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	39
7.3.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	40
7.4 La section d'investissement du budget annexe « CT6 – Eau »	41
7.4.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	41
7.4.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	42

1. PRESENTATION GENERALE DES BUDGETS PRIMITIFS DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section d'exploitation et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements en cours.

1.1 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 – EAU »

Le budget primitif du budget annexe « CT1 – Eau » prévoit un total de crédits :

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 21 518 K€, en diminution de 12,08 % par rapport au total budgété 2022. En 2023 la section d'exploitation dégage un autofinancement au profit de la section d'investissement de l'ordre de 587 K€.
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 30 890 K€, en augmentation de 26,98%, par rapport au budgété 2022.

1.2 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT2 – EAU »

Le changement de périmètre du budget annexe « CT2 - Eau » a pour conséquence une diminution des prévisions d'exploitation, dans leur ensemble (-12,51%). Elles sont évaluées à 3 731 K€. En effet, le transfert de l'activité à la Régie des Eaux du Pays d'Aix (REPA) pour le périmètre de la commune de Vitrolles a pour conséquence une diminution des dépenses et des recettes d'exploitation.

La section d'investissement s'élève à 5 967 K€, elle reste stable par rapport au budgété 2022.

1.3 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT3 – EAU »

Le budget primitif du budget annexe « CT3 – Eau » prévoit un total de crédits :

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 4 745 K€, en diminution de 5 % par rapport au total budgété 2022.
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 10 624 K€, en diminution de 7 %, par rapport au total budgété 2022.

1.4 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT5 – EAU »

Pour 2023, le budget primitif du budget annexe « CT5 – Eau » s'élève à

- ✓ 4 375 K€ en section d'exploitation, en diminution de 32,40 % par rapport au total voté 2022.
- ✓ 7 705 K€ en section d'investissement, en diminution de 32,11 %, par rapport au total voté 2022.

1.5 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

Le budget primitif du budget annexe « CT6 – Eau » prévoit un total de crédits :

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 10 380 K€, en diminution de 29,68 % par rapport au total budgété 2022.
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 9 511 K€, en diminution de 4,11 %, par rapport au budgété 2022.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

Budgets annexes EAU	Total voté 2022	BP 2023	Evolution 2023/2022	
			en K€	en %
Recettes de gestion courante	41 522 K€	40 319 K€	-1 203 K€	-3%
Dépenses de gestion courante	18 825 K€	17 351 K€	-1 475 K€	-8%
Epargne de gestion courante (EBG)	22 697 K€	22 969 K€	272 K€	1%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	55%	57%		
Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775	1 068 K€	1 591 K€	523 K€	49%
Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)	3 761 K€	1 943 K€	-1 818 K€	-48%
Résultat exceptionnel large	-2 693 K€	-351 K€	2 342 K€	-87%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	20 004 K€	22 618 K€	2 613 K€	13%
Taux d'épargne de gestion	48%	56%		
Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	1 203 K€	1 263 K€	60 K€	5%
Recettes réelles	42 590 K€	41 911 K€	-679 K€	-2%
Dépenses réelles	23 854 K€	20 545 K€	-3 309 K€	-14%
Epargne brute (EBE)	18 736 K€	21 366 K€	2 630 K€	14%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	44%	51%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	4 638 K€	4 858 K€	220 K€	5%
Epargne nette (ENE)	14 098 K€	16 508 K€	2 410 K€	17%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	33%	39%		

- ✓ L'épargne de gestion courante consolidée, est en augmentation en 2023, par rapport à 2022. Son taux passe de 55 % à 57 % dégagant ainsi un peu plus de marge de manœuvre pour 2023.
- ✓ L'épargne de gestion voit son taux passer de 48 % à 56 % en 2023, le résultat exceptionnel déficitaire, impactant faiblement l'épargne de gestion courante.
- ✓ L'épargne brute évolue favorablement entre 2022 et 2023, passant de 44 % à 51 % en 2023. Elle couvre largement le remboursement du capital de la dette.
- ✓ L'épargne nette est en évolution positive entre 2022 et 2023, passant de 33 % à 39 %, laissant, ainsi, une capacité à investir correcte.

La situation financière de ce budget consolidé est correcte.

2.2 LA DETTE CONSOLIDÉE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITÉ « EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette des budgets annexes « eau ».

	En K€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt prévisionnel 2023	Stock de la dette au 31/12/2023
CT1	Volume	4 332 K€	580 K€	11 K€	14 633 K€	18 385 K€
CT2	Volume	9 483 K€	775 K€	274 K€	4 148 K€	12 857 K€
CT3	Volume	12 908 K€	1 472 K€	466 K€	4 627 K€	16 064 K€
CT5	Volume	22 164 K€	1 782 K€	438 K€	4 200 K€	24 582 K€
CT6	Volume	1 483 K€	249 K€	75 K€	7 181 K€	8 415 K€
TOTAL	Volume	50 371 K€	4 858 K€	1 264 K€	34 790 K€	80 303 K€

Une consolidation des budgets annexes permettrait d'obtenir une variation annuelle du stock de la dette de l'ordre de 29 932 K€, avec toutefois un montant prévisionnel d'emprunts d'équilibre de 34 790 K€.

3. LE BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – EAU »

3.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

Budget annexe CT1 -Eau	Total voté 2022	BP 2023	Evolution 2023/2022 en K€ en %	
<i>Recettes de gestion courante</i>	19 737 K€	19 059 K€	-677 K€	-3%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	7 156 K€	5 457 K€	-1 699 K€	-24%
Epargne de gestion courante (EBG)	12 581 K€	13 602 K€	1 022 K€	8%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	64%	71%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	212 K€	1 017 K€	805 K€	380%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	2 627 K€	1 727 K€	-900 K€	-34%
Résultat exceptionnel large	-2 415 K€	-710 K€	1 705 K€	-71%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	10 165 K€	12 892 K€	2 727 K€	27%
Taux d'épargne de gestion	52%	68%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	12 K€	11 K€	0 K€	-3%
<i>Recettes réelles</i>	19 948 K€	20 076 K€	128 K€	1%
<i>Dépenses réelles</i>	9 795 K€	7 184 K€	-2 611 K€	-27%
Epargne brute (EBE)	10 154 K€	12 892 K€	2 739 K€	27%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	51%	64%		
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	445 K€	580 K€	135 K€	30%
Epargne nette (ENE)	9 709 K€	12 312 K€	2 604 K€	27%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	49%	61%		

- ✓ L'épargne de gestion courante, est en augmentation en 2023 de 8 %, par rapport à 2022. Son taux passe de 64 % à 71 % de 2022 à 2023, du fait essentiellement d'une diminution des dépenses de gestion courante, dégageant ainsi plus de marge de manœuvre pour 2023.
- ✓ L'épargne de gestion voit son taux passer de 52 % à 68 % en 2023, le résultat exceptionnel déficitaire, impacte de 3 points l'épargne de gestion courante.
- ✓ L'épargne brute évolue favorablement entre 2022 et 2023, passant de 51 % à 64 % en 2023. Elle couvre largement le remboursement du capital de la dette.
- ✓ L'épargne nette est en forte évolution positive entre 2022 et 2023, passant de 49 % à 61%, laissant une grande capacité à investir.

La situation financière de ce budget est excellente.

3.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – EAU »

En K€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt prévisionnel 2023	Stock de la dette au 31/12/2023
Volume	4 332 K€	580 K€	11 K€	14 631 K€	18 383 K€

Le stock de la dette prévisionnel, à la clôture de 2023 apparaît en augmentation de 14 051 K€, compte tenu de l'emprunt d'équilibre à hauteur de 14 631 K€. Toutefois, ce dernier devrait être soldé lors de l'intégration des résultats antérieurs, dans le cadre du budget supplémentaire 2023.

3.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – EAU »

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrits au budget primitif	Montant de cofinancement accordé en 2023	Taux de cofinancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	155 586 835,00	9 558 315,21	18 389 487,76	17,96%	28 868 672,00	1 923 195,95	6,66%

Dans sa globalité, le montant total des autorisations de programme s'élève à 155 587 K€, avec un taux d'avancement en 2022 de 17,96 %. Le montant total des crédits de paiement positionnés en 2023 est de 28 869 K€ pour un financement total 2023 de 1 924 K€ (subventions d'équipement), soit 6,66%.

Libellé des 18 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrits au budget primitif	Montant de cofinancement accordé en 2023	Taux de cofinancement 2023 en %
Restauration de l'aqueduc de Roquefavour - 1ière tranche	18 200 000,00	5 414 629,25	6 303 000,00	64,38%	2 865 000,00	1 462 303,00	12,45
RESERVOIR DE PORT MIOU	4 060 000,60	57 754,25	822 752,00	21,69%	3 938 000,00		
EXTENSION DTATION POTABILISATION GIRAUDETS	21 000 000,00	75 445,35	2 063 063,00	10,18%	80 000,00	323 001,75	65,02
Stabilisation de la galerie de la Batarelle	9 000 000,00	119 488,95	1 025 090,50	12,72%	5 590 000,00		
CONFORTEMENT TRONCON FABRES VIDALE - DERIVATION DE CAMOINS AUBAGNE DU CANAL DE MARSEILLE	2 700 000,00	22 645,70	422 443,50	16,48%	429 000,00		
EXHAUSSEMENT CANAL DE MARSEILLE DANS SOUTERRAIN MUSSUGUET	2 500 000,00	25 931,72	-	1,04%	70 000,00		
MARS-ALIMENTATION EN EAU BRUTE USINE STE MARTHE -PHASE 2	2 800 000,00	43 936,68	15 430,00	2,12%	3 700 000,00		
PLAN DE CUQUES-ALIM EN EAU DE PDC PAR RESERVOIR DES RASCOUS	2 500 000,00	1 596 258,05	243 020,00	73,57%	200 000,00		
CASSIS-AUGMENTAT* CAPACITÉ DE L'USINE D'AEP	2 200 000,00	280 979,67	1 222 850,00	68,36%	352 000,00	137 891,00	15,95
Augmentation de la capacité de production station Vallon Dol	3 700 000,00	47 722,27	124 400,00	4,65%	1 000 000,00		
SECURISATION CANAL QUARTIER DES RASCOUS- PDC ET ALL	3 200 000,00	737 571,95	85 794,90	25,73%	85 000,00		
SCHEMA DIRECTEUR EAU	5 000 000,00	292 187,87	778 570,00	21,42%	1 240 000,00		
Modernisation de l'Usine de Potabilisation de Sainte Marthe à Marseille	21 400 000,00	20 340,00	127 150,00	0,69%	220 000,00		
STABILISATION DU TALUS - SECTEUR BIDAINE - LAMBESC	3 300 000,00	-	-	0,00%	35 000,00		
CONFORTEMENT DU CANAL DE MARSEILLE - CAUVETS - VENTABREN	3 500 000,00	2 690,86	35 500,00	1,09%	96 000,00		
SECOURS EN EAU POTABLE DU SECTEUR CT1 OUEST	35 000 000,00	-	323 000,00	0,92%	416 000,00		
RENOVATION DES AQUEDUCS VALBONNETTE, VALMOUSSE, LA CLUE ET GAZAY SUR LE CANAL DE MARSEILLE	3 500 000,00	0	323 000,00	9,23%	56 000,00		
AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'EVACUATION DES CRUES DU BARRAGE DE REALTORT	2 500 000,00	0	104 000,00	4,16%	135 000,00		
TOTAL	146 060 000,60	8 737 582,57	14 019 063,90	15,58%	20 507 000,00	1 923 195,75	75,95

Le tableau ci-dessus fait apparaître, en détail, pour les dix-huit plus importantes opérations du budget, le montant des autorisations de programme et le taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2022, ainsi que les crédits de paiement positionnés et les subventions à recevoir sur l'exercice 2023.

3.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 – EAU »

3.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	19 679 K€	19 948 K€	20 076 K€	0,64%
Recettes de gestion courante	18 659 K€	19 737 K€	19 059 K€	-3,43%
013 - Atténuations de Charges			3 K€	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 770 K€	16 966 K€	17 106 K€	0,83%
73 - Impôts et taxes				
74 - Dotations et participations	452 K€	494 K€	495 K€	0,14%
75 - Autres produits de gestion courante	1 437 K€	2 276 K€	1 456 K€	-36,06%
Autres recettes d'exploitation	1 021 K€	212 K€	1 017 K€	380,25%
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels	1 021 K€	212 K€	117 K€	-44,55%
78 - Reprises sur provisions	0	0	900 K€	
Recettes d'ordre	1 434 K€	1 411 K€	1 441 K€	2,15%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 434 K€	1 411 K€	1 441 K€	2,15%
Total recettes d'exploitation	21 114 K€	21 360 K€	21 518 K€	0,74%
002 - Excédent reporté	1 341 K€	3 114 K€		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	22 454 K€	24 473 K€	21 518 K€	-12,08%

Les recettes d'exploitation sont de l'ordre de 21 518 K€ et diminuent de 12,08 %, dans l'ensemble, par rapport au budgété 2022. Hors excédent reporté, elles sont stables (+0,74%) et se répartissent comme suit :

- ✓ Les remboursements sur rémunération du personnel pour 3 K€ (chapitre 013) ;
- ✓ Les produits des services légèrement supérieurs au budgété 2022, (chapitre 70), soit 17 106 K€ ;
- ✓ Les dotations et participations (chapitre 74) quasi-égales à 2022, correspondant aux participations des ex-Territoires du Pays d'Aix et d'Istres Ouest Provence pour le versement des appels à projets (Loi Oudin) et à la prime d'épuration ;
- ✓ Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) pour 117 K€ comprenant les pénalités sur marchés ;
- ✓ La quote - part des subventions d'équipement transférées au compte de résultat (amortissement des subventions d'équipement reçues-chapitre 042) pour le même montant qu'en 2022, soit 1 441 K€.

3.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	9 130 K€	9 795 K€	7 184 K€	-26,65%
Dépenses de gestion courante	6 779 K€	7 156 K€	5 457 K€	-23,74%
011 - Charges à caractère général	1 508 K€	1 515 K€	1 875 K€	23,81%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 820 K€	4 905 K€	2 930 K€	-40,26%
014 - Atténuations de Produits				
65 - Autres charges de gestion courante	451 K€	736 K€	652 K€	-11,50%
Autres dépenses d'exploitation	2 351 K€	2 639 K€	1 727 K€	-34,56%
66 - Charges financières	22 K€	12 K€	12 K€	-6,92%
67 - Charges exceptionnelles	1 852 K€	2 627 K€	1 716 K€	-34,69%
68 - provisions	477 K€			
Dépenses d'ordre	13 325 K€	14 679 K€	14 334 K€	-2,35%
023 - Virement à la section d'investissement		850 K€	587 K€	-30,99%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 325 K€	13 829 K€	13 747 K€	-0,59%
Total dépenses d'exploitation	22 454 K€	24 473 K€	21 518 K€	-0,59%
002 - Déficit reporté				
Total dépenses d'exploitation cumulées	22 454 K€	24 473 K€	21 518 K€	-12,08%

Les dépenses d'exploitation sont de l'ordre de 21 518 K€ et diminuent globalement de 12,08 % par rapport au budgété 2022 :

- ✓ Les dépenses à caractère général (chapitre 011) pour un montant de 1 875 K€ sont en augmentation par rapport à 2022 de 23,81%, essentiellement dû à un réajustement des frais de structure ;
- ✓ Les dépenses de personnel (chapitre 012) pour 2 930 K€ en diminution de 40,26% par rapport à 2022, suite à un réajustement de la prévision et à une réaffectation d'agents, au plus près de la réalité ;
- ✓ Les dépenses de gestion courante pour 652 K€ (chapitre 65) ;
- ✓ Les charges financières (chapitre 66) en diminution de 6,92 % par rapport à 2022 ;
- ✓ Les charges exceptionnelles (chapitre 67) pour 1 727 K€, correspondant essentiellement aux subventions à verser dans le cadre de la Loi Oudin ;
- ✓ Le virement de la section d'exploitation à la section d'investissement pour 589 K€ (chapitre 023) ;
- ✓ Les dotations aux amortissements, dans le même ordre de grandeur qu'en 2022, soit 13 747 K€.

3.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 – EAU »

3.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	24 417 K€	18 842 K€	29 449 K€	56,30%
Dépenses d'équipement	23 913 K€	18 389 K€	28 869 K€	56,98%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	2 156 K€			
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				
Total des opérations d'équipement	21 756 K€	18 389 K€	28 869 K€	56,98%
Dépenses financières	504 K€	452 K€	580 K€	28,30%
13 - Subventions d'investissement				
16 - Emprunts et dettes assimilées	504 K€	445 K€	580 K€	30,38%
26 - Participations et créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières		7 K€	0	-100,00%
Dépenses d'ordre	3 522 K€	5 485 K€	1 441 K€	-73,72%
040 - Opérations de transfert entre sections	1 434 K€	1 411 K€	1 441 K€	2,15%
041 - Opérations patrimoniales	2 088 K€	4 074 K€	0	-100,00%
Total dépenses d'investissement	27 939 K€	24 326 K€	30 890 K€	26,98%
001 - Solde d'exécution négatif				
Total dépenses d'investissement cumulées	27 939 K€	24 326 K€	30 890 K€	26,98%

Les dépenses d'investissement sont de l'ordre de 30 890 K€, réparties comme suit :

- ✓ L'inscription des dépenses d'équipement pour 28 869 K€, en augmentation de 56,98 % par rapport au budgété total 2022, suivant l'évolution des projets pluriannuels ;
- ✓ Le remboursement du capital de l'emprunt (chapitre 16) en augmentation de 30,38 % par rapport à 2022, intégrant les échéances de l'emprunt de l'Agence de l'Eau, ainsi qu'une part résiduelle de l'emprunt d'Auriol ;
- ✓ Les opérations d'ordre (chapitre 040) – quote-part des subventions d'équipement perçues - pour un montant de 1 441 K€, en augmentation relative par rapport au total budgété 2022.

3.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	3 112 K€	2 702 K€	16 556 K€	512,84%
Recettes d'équipement	3 112 K€	2 702 K€	16 556 K€	512,84%
13 - Subventions d'investissement	3 112 K€	2 702 K€	1 923 K€	-28,81%
16 - Emprunts et dettes assimilées			14 633 K€	
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Recettes financières	0	0	0	
10 - Dotations, réserves (hors 1068)				
1068 - Autres réserves				
27 - Autres immobilisations financières				
Recettes d'ordre	15 412 K€	18 752 K€	14 334 K€	-23,56%
021 - Virement de la section d'exploitation		850 K€	587 K€	-30,99%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 325 K€	13 829 K€	13 747 K€	-0,59%
041 - Opérations patrimoniales	2 088 K€	4 074 K€	0	-100,00%
Total recettes d'investissement	18 524 K€	21 454 K€	30 890 K€	43,98%
001 - Solde d'exécution positif	26 757 K€	23 131 K€		
Total des recettes d'investissement cumulées	45 281 K€	44 584 K€	30 890 K€	-30,72%

Les recettes d'investissement suivent la courbe des dépenses pour un montant total de 30 890 K€. Elles sont en diminution de 30,72 % par rapport au total voté 2022, du fait d'un suréquilibre en section d'investissement constaté au budget supplémentaire 2022.

Les recettes d'investissement 2023 comprennent :

- ✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13) à hauteur de 1 923 K€ dont 573 K€ en provenance de l'Etat pour l'opération « Restauration de l'Aqueduc de Roquefavour », 1 350 K€ en provenance de l'Agence de l'Eau, dont 890 K€ pour l'opération « Restauration de l'Aqueduc de Roquefavour », 323 K€ pour l'opération « Extension potabilisation Giraudets » et 138 K€ pour l'opération « Augmentation de la capacité de l'usine AEP » à Cassis ;
- ✓ L'emprunt d'équilibre (chapitre 16) à hauteur de 14 6316 K€, qui sera en principe soldé en totalité dans le cadre du budget supplémentaire 2023 ;
- ✓ Le virement de la section d'exploitation à la section d'investissement (chapitre 021) pour 589 K€ ;
- ✓ L'amortissement des immobilisations (chapitre 040) pour 13 747 K€.

4. LE BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

4.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT2 – EAU »

4.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT2- EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

Budget annexe CT2 - Eau	Total voté 2022	BP 2023	Evolution 2023/2022	
			K€	%
<i>Recettes de gestion courante</i>	3 020 K€	2 643 K€	-378 K€	-13%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	2 237 K€	1 831 K€	-406 K€	-18%
Epargne de gestion courante (EBG)	784 K€	812 K€	28 K€	4%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	26%	31%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	830 K€	568 K€	-262 K€	-32%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	223 K€	56 K€	-168 K€	-75%
Résultat exceptionnel large	606 K€	513 K€	-94 K€	-15%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	1 390 K€	1 325 K€	-65 K€	-5%
Taux d'épargne de gestion	46%	50%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	240 K€	274 K€	34 K€	14%
<i>Recettes réelles</i>	3 850 K€	3 211 K€	-639 K€	-17%
<i>Dépenses réelles</i>	2 700 K€	2 160 K€	-540 K€	-20%
Epargne brute (EBE)	1 150 K€	1 051 K€	-100 K€	-9%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	30%	33%		
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	812 K€	775 K€	-37 K€	-5%
Epargne nette (ENE)	338 K€	276 K€	-63 K€	-19%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	9%	9%		

- ✓ L'épargne de gestion courante, est en augmentation en 2023 de 4 %, par rapport à 2022. Son taux passe de 26 % à 31 % de 2022 à 2023, du fait essentiellement d'une diminution des dépenses, de gestion courante, dégageant ainsi plus de marge de manœuvre pour 2023.
- ✓ L'épargne de gestion voit son taux passer de 46 % à 50 % en 2023, le résultat exceptionnel excédentaire toutefois en diminution par rapport à 2022, impacte de + 19 points l'épargne de gestion courante.
- ✓ L'épargne brute évolue favorablement entre 2022 et 2023, passant de 30 % à 33 % en 2023. Elle couvre largement le remboursement du capital de la dette.
- ✓ L'épargne nette est stable entre 2022 et 2023, à hauteur de 9 %, laissant une faible capacité à investir.

La situation financière de ce budget est fragile et la capacité à investir est faible.

4.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT2 – EAU »

En K€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt prévisionnel 2023	Stock de la dette au 31/12/2023
Volume	9 483 K€	775 K€	274 K€	4 148 K€	12 857 K€

Le prévisionnel de la dette passe de 9 483K€ à 12 857 K€, soit une augmentation de 3 374 K€. L'emprunt prévisionnel d'équilibre sera réévalué dans le cadre du budget supplémentaire, lors de l'intégration des résultats antérieurs.

4.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT2 – EAU »

Dans sa globalité, le montant total des autorisations de programme s'élève à 44 291 K€, avec un taux d'avancement en 2022 de 48,83 %. Le montant total des crédits de paiement positionnés en 2023 est de 4 671 K€ pour un financement total 2023 de 247 K€ (subventions d'équipement), soit 5%.

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandater au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 Inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé	Taux de cofinancement en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	44 291 068,07	17 006 188,65	4 619 641,43	48,83%	4 671 034,00	247 200,00	5%

Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandater au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé	Taux de cofinancement en %
OPERATION EAU	44 291 068,07	17 006 188,65	4 619 641,43	48,83%	4 671 034,00	247 200,00	5%

Le tableau ci-dessus fait apparaître, pour l'opération « EAU globalisée », le montant des autorisations de programme et le taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2022, ainsi que les crédits de paiement positionnés et les subventions à recevoir sur l'exercice 2023.

L'opération « EAU » est répartie entre plusieurs opérations-filles permettant le suivi analytique des différents travaux en cours ou à venir :

- ✓ Un montant de 350 K€ est prévu pour les études sur le schéma directeur des alimentations en eau potable qui débiteront en janvier 2023.
- ✓ Sur les communes de Cabriès, Coudoux, Eguilles, Fuveau, La Roque d'Anthéron, Le Puy Sainte Réparate, Meyrargues, Meyreuil, Peyrolles en Provence, Rousset, Trets, Vauvenargues et Ventabren, des travaux de renforcement du réseau et de sécurisation du réseau d'eau potable sont prévus. Le montant prévisionnel est de 3 729 K€.
- ✓ Un montant de 407 K€ est prévu pour des travaux de captage des eaux potables sur les communes de Lambesc, le Puy Sainte Réparate et Peyrolles en Provence.
- ✓ 200 K€ sont prévus pour l'opération générique « Etudes sur plusieurs communes » dont Bouc Bel Air, Eguilles, Peyrolles en Provence, Rognes, Saint Cannat et Trets.

4.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT2 – EAU »

4.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	6 546 K€	3 850 K€	3 211 K€	-16,60%
Recettes de gestion courante	5 960 K€	3 020 K€	2 643 K€	-12,51%
013 - Atténuations de Charges	2 729 K€	22 K€	9 K€	-59,78%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 114 K€	2 929 K€	2 511 K€	-14,30%
73 - Impôts et taxes				
74 - Dotations et participations	8 K€	14 K€	0	-100,00%
75 - Autres produits de gestion courante	108 K€	55 K€	123 K€	123,84%
Autres recettes de fonctionnement	587 K€	830 K€	568 K€	-31,51%
76 - Produits financiers	5 K€			
77 - Produits exceptionnels	581 K€	830 K€	568 K€	-31,51%
Recettes d'ordre	599 K€	498 K€	521 K€	5%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	599 K€	498 K€	521 K€	4,50%
Total recettes d'exploitation	7 145 K€	4 348 K€	3 731 K€	-14,19%
002 - Excédent reporté	1 482 K€	1 750 K€		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	8 627 K€	6 098 K€	3 731 K€	-38,81%

Les recettes d'exploitation s'établissent à 3 731 K€ en 2023 ; hors résultat excédentaire, elles diminuent de 14,19 % :

- ✓ Le changement de périmètre du budget annexe « CT2- EAU » a pour conséquence une diminution des prévisions de recettes de gestion courante, dans leur ensemble (-12,51%). Elles sont évaluées à 2 643 K€. En effet, le transfert de l'activité à la Régie des Eaux du Pays d'Aix (REPA) pour le périmètre de la commune de Vitrolles a pour résultat une diminution des recettes d'exploitation.
- ✓ Les recettes d'ordre (chapitre 042) comprenant la quote-part des subventions transférées sont en augmentation de 4,50 % par rapport à 2022.

4.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	4 604 K€	2 700 K€	2 160 K€	-19,98%
Dépenses de gestion courante	4 338 K€	2 237 K€	1 831 K€	-18,15%
011 - Charges à caractère général	1 062 K€	1 130 K€	764 K€	-32,33%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 260 K€	1 081 K€	1 040 K€	-3,78%
014 - Atténuations de Produits				
65 - Autres charges de gestion courante	16 K€	26 K€	26 K€	0,00%
Autres dépenses d'exploitation	266 K€	463 K€	329 K€	-28,84%
66 - Charges financières	230 K€	293 K€	274 K€	-6,33%
67 - Charges exceptionnelles	36 K€	170 K€	55 K€	-67,65%
68 - provisions				
Dépenses d'ordre	4 023 K€	3 398 K€	1 571 K€	-53,77%
023 - Virement à la section d'investissement	2 261 K€	982 K€	53 K€	-94,63%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 761 K€	2 416 K€	1 518 K€	-37,16%
Total dépenses d'exploitation	8 627 K€	6 098 K€	3 731 K€	-37,16%
002 - Déficit reporté				
Total dépenses d'exploitation cumulées	8 627 K€	6 098 K€	3 731 K€	-38,81%

Le montant des dépenses d'exploitation s'élève pour 2023 à 3 731 K€ et sont en diminution dans leur globalité, par rapport au total budgété 2022, suivant la courbe des recettes.

4.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 – EAU »

4.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	6 709 K€	5 432 K€	5 446 K€	0,27%
Dépenses d'équipement	5 877 K€	4 620 K€	4 671 K€	1,11%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				
Total des opérations d'équipement	5 877 K€	4 620 K€	4 671 K€	1,11%
Dépenses financières	832 K€	812 K€	775 K€	-4,54%
13 - Subventions d'investissement	18 K€			
16 - Emprunts et dettes assimilées	795 K€	812 K€	775 K€	-4,54%
26 - Participations et créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières	19 K€			
Dépenses d'ordre	599 K€	498 K€	521 K€	4,50%
040 - Opérations de transfert entre sections	599 K€	498 K€	521 K€	4,50%
041 - Opérations patrimoniales				
Total dépenses d'investissement	7 308 K€	5 930 K€	5 967 K€	0,62%
001 - Solde d'exécution négatif	1 084 K€			
Total dépenses d'investissement cumulées	8 392 K€	5 930 K€	5 967 K€	0,62%

Les dépenses d'investissement s'élèvent 5 446 K€, elles sont stables, dans l'ensemble, par rapport au total voté 2022.

- ✓ 4 671K€ en dépenses d'équipement : de nombreux travaux de renforcement et de modifications du réseau ainsi que de sécurisation du réseau d'eau potable sont prévus pour un montant de 4 136 K€. Un montant de 535 K€ est dédié aux études de schéma directeur et d'aménagement du réseau ;
- ✓ 775 K€ en dépenses financières pour le remboursement des emprunts en cours (chapitre 16) ;
- ✓ 521 K€ en dépenses d'ordre (040). La mise à jour du patrimoine fait apparaître sur l'exercice 2023 une augmentation de 4,5 %.

4.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	4 369 K€	1 227 K€	4 396 K€	258,12%
Recettes d'équipement	975 K€	872 K€	4 396 K€	404,06%
13 - Subventions d'investissement	975 K€	853 K€	247 K€	-71,01%
16 - Emprunts et dettes assimilées		19 K€	4 148 K€	21505,86%
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Recettes financières	3 395 K€	355 K€	0	-100,00%
10 - Dotations, réserves (hors 1068)				
1068 - Autres réserves	3 320 K€	355 K€	0	-100,00%
27 - Autres immobilisations financières	74 K€			
Recettes d'ordre	4 023 K€	3 398 K€	1 571 K€	-53,77%
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 261 K€	982 K€	53 K€	-94,63%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 761 K€	2 416 K€	1 518 K€	-37,16%
041 - Opérations patrimoniales				
Total recettes d'investissement	8 392 K€	4 626 K€	5 967 K€	28,99%
001 - Solde d'exécution positif		1 304 K€		
Total des recettes d'investissement cumulées	8 392 K€	5 930 K€	5 967 K€	0,62%

Comme les dépenses d'investissement, les recettes restent stables, dans l'ensemble, par rapport au total budgété 2022 :

- ✓ Le montant prévisionnel des subventions d'investissement à recevoir (chapitre 13) est en forte baisse (-71,01%). Les dossiers sont en cours d'instruction auprès du Conseil Départemental des Bouches-du – Rhône.
- ✓ Un emprunt d'équilibre prévisionnel est positionné à hauteur de 4 148 K€ ; il sera réduit, voire diminué en totalité, dans le cadre du budget supplémentaire ;
- ✓ Un autofinancement prévisionnel est dégagé en 2023 (chapitre 021) de l'ordre de 53 K€ ; il est en diminution par rapport à celui inscrit sur l'exercice 2022 ;
- ✓ L'amortissement des immobilisations (chapitre 040) est en diminution, certains biens anciens étant amortis en totalité, à compter de 2023.

5. LE BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

5.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT3 – EAU »

5.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT3- EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

Budget annexe CT3- Eau	Total voté 2022	BP 2023	Evolution 2023/2022	
			K€	%
Recettes de gestion courante	4 571 K€	4 505 K€	-66 K€	-1%
Dépenses de gestion courante	453 K€	456 K€	2 K€	1%
Epargne de gestion courante (EBG)	4 117 K€	4 049 K€	-68 K€	-2%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	90%	90%		
Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	14 K€	0	-14 K€	-100%
Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	108 K€	19 K€	-89 K€	-83%
Résultat exceptionnel large	-94 K€	0 K€	94 K€	-100%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	4 023 K€	4 049 K€	26 K€	1%
Taux d'épargne de gestion	88%	90%		
Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	420 K€	466 K€	46 K€	11%
Recettes réelles	4 585 K€	4 505 K€	-80 K€	-2%
Dépenses réelles	1 047 K€	940 K€	-107 K€	-10%
Epargne brute (EBE)	3 538 K€	3 565 K€	27 K€	1%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	77%	79%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 388 K€	1 472 K€	84 K€	6%
Epargne nette (ENE)	2 150 K€	2 093 K€	-57 K€	-3%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	47%	46%		

Entre 2022 et 2023, les recettes et les dépenses de gestion courante sont stables : variation de + 1 % et -1% entre les deux exercices.

- ✓ L'épargne de gestion courante 2023 diminue de 2% par rapport à l'exercice précédent. Son taux est toutefois de 90%.
- ✓ L'épargne de gestion 2023 est stable à 90 %.
- ✓ L'épargne brute est en augmentation de 2 points entre 2022 et 2023, passant de 77 % à 79 %.
- ✓ L'épargne nette est en léger recul de -3% entre 2022 et 2023, mais elle reste importante pour les investissements.

La situation financière de ce budget est bonne.

5.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT3 – EAU »

En K€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt prévisionnel 2023	Stock de la dette au 31/12/2023
Volume	12 908 K€	1 472 K€	466 K€	4 627 K€	16 064 K€

Le prévisionnel de la dette passe de 12 908 K€ à 11 436 K€, soit une diminution de 16 064 K€. Il a été nécessaire de positionner un emprunt pour équilibrer la section d'investissement au budget primitif 2023. Ce dernier sera réduit, en principe, dans le cadre du budget supplémentaire.

5.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT3 – EAU »

Dans sa globalité, le montant total des autorisations de programme s'élève à 84 257 K€, avec un taux d'avancement en 2022 de 29,69 %. Le montant total des crédits de paiement positionnés en 2023 est de 7 077 K€ pour un financement total 2023 de 356 K€ (subventions d'équipement), soit 5,04 %.

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé en 2023	Taux de cofinancement en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	84 257 200,00	17 088 094,44	7 929 794,12	29,69%	7 076 700,00	356 525,00	5,04%

Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé	Taux de cofinancement en %
RESEAUX ET INFRASTRUCTURES AEP	44 908 900,00	15 915 756,40	5 010 500,00	46,60%	4 634 200,00	10 000,00	0,22%
SECURISATION AEP	8 647 100,00	899 343,55	2 688 794,12	41,50%	2 332 500,00	346 525,00	14,86%
UPEP	30 701 200,00	272 994,49	230 500,00	1,64%	110 000,00	-	0,00%

Le tableau ci-dessus fait apparaître, dans le détail, le montant des autorisations de programme et le taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2022, ainsi que les crédits de paiement positionnés et les subventions à recevoir sur l'exercice 2023.

5.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT3 – EAU »

5.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	4 442 K€	4 585 K€	4 505 K€	-2%
Recettes de gestion courante	4 442 K€	4 571 K€	4 505 K€	-1%
013 - Atténuations de Charges	0	0	0 K€	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 400 K€	4 509 K€	4 466 K€	-1%
73 - Impôts et taxes				
74 - Dotations et participations				
75 - Autres produits de gestion courante	42 K€	62 K€	39 K€	-36%
Autres recettes d'exploitation	0	14 K€	0	-100%
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels		14 K€		-100%
Recettes d'ordre	215 K€	240 K€	240 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	215 K€	240 K€	240 K€	0%
Total recettes d'exploitation	4 657 K€	4 825 K€	4 745 K€	-2%
002 - Excédent reporté	59 K€	146 K€		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	4 716 K€	4 971 K€	4 745 K€	-5%

Dans l'ensemble, les recettes d'exploitation diminuent de 5%, par rapport à 2022, tenant compte de l'excédent antérieur. Hors excédent antérieur, la diminution est de l'ordre de 2 % :

- ✓ Le volume de surtaxe communale sur l'eau (chapitre 70) est stable – 1% par rapport au Budget total voté 2022 ;
- ✓ Le chapitre 75 présentant les « Autres produits de gestion courante » s'élève à 39K€ et diminue de 36 % par rapport à l'exercice précédent ; il s'agit des redevances d'occupation du domaine public, de réajustements sur le prélèvement à la source.
- ✓ La quote-part des subventions amortissables (chapitre 042) pour le même montant qu'en 2022.

5.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	819 K€	1 047 K€	940 K€	-10%
Dépenses de gestion courante	323 K€	453 K€	456 K€	1%
011 - Charges à caractère général	121 K€	126 K€	120 K€	-5%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	197 K€	323 K€	336 K€	4%
014 - Atténuations de Produits				
65 - Autres charges de gestion courante	5 K€	5 K€	0 K€	-97%
Autres dépenses d'exploitation	496 K€	593 K€	484 K€	-18%
66 - Charges financières	462 K€	486 K€	466 K€	-4%
67 - Charges exceptionnelles	34 K€	108 K€	18 K€	-83%
68 - provisions				
Dépenses d'ordre	3 897 K€	3 924 K€	3 805 K€	-3%
023 - Virement à la section d'investissement	2 297 K€	1 967 K€	1 804 K€	-8%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 600 K€	1 957 K€	2 001 K€	2%
Total dépenses d'exploitation	4 716 K€	4 971 K€	4 745 K€	2%
002 - Déficit reporté	0			
Total dépenses d'exploitation cumulées	4 716 K€	4 971 K€	4 745 K€	-5%

Les dépenses d'exploitation diminuent dans l'ensemble, par rapport à 2022, elles dégagent toutefois un autofinancement au profit de la section d'investissement de 1 804 K€.

5.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT3 – EAU »

5.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	12 086 K€	10 904 K€	9 964 K€	-9%
Dépenses d'équipement	8 908 K€	7 930 K€	7 077 K€	-11%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				
Total des opérations d'équipement	8 908 K€	7 930 K€	7 077 K€	-11%
Dépenses financières	3 178 K€	2 974 K€	2 887 K€	-3%
13 - Subventions d'investissement				
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 354 K€	1 388 K€	1 472 K€	6%
26 - Participations et créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières	1 824 K€	1 586 K€	1 415 K€	-11%
Dépenses d'ordre	503 K€	480 K€	660 K€	37%
040 - Opérations de transfert entre sections	215 K€	240 K€	240 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales	288 K€	240 K€	420 K€	75%
Total dépenses d'investissement	12 589 K€	11 384 K€	10 624 K€	-7%
001 - Solde d'exécution négatif				

Les dépenses d'investissement diminuent de 7 % dans l'ensemble, par rapport au total budgété 2022 et s'élèvent en 2023 à 10 624 K€. Elles se répartissent comme suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement à hauteur de 7 077 K. Ce sont les dépenses les plus importantes, en volume. Elles concernent principalement les réseaux et infrastructures d'adduction d'eau potable (4 634 K €) et la sécurisation AEP (2 333K€) ;
- ✓ Le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) pour 1 472 K€, en augmentation de 6% ;
- ✓ Les autres immobilisations financières (chapitre 27) pour 1 415 K€, en diminution de 11 %. Elles sont constituées de dépenses situées hors champ d'application de la TVA. Ces dépenses s'autofinancent car elles sont inscrites en dépenses et en recettes, pour le même montant ;
- ✓ Les opérations d'ordre et patrimoniales pour 660 K€, en augmentation de 37% par rapport au budgété 2022.

5.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	7 105 K€	4 997 K€	6 399 K€	28%
Recettes d'équipement	461 K€	880 K€	4 984 K€	466%
13 - Subventions d'investissement	461 K€	880 K€	357 K€	-59%
16 - Emprunts et dettes assimilées			4 627 K€	
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Recettes financières	6 644 K€	4 117 K€	1 415 K€	-66%
10 - Dotations, réserves (hors 1068)	3 839 K€	2 474 K€		-100%
1068 - Autres réserves				
27 - Autres immobilisations financières	2 805 K€	1 643 K€	1 415 K€	-14%
Recettes d'ordre	4 185 K€	4 164 K€	4 225 K€	1%
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 297 K€	1 967 K€	1 804 K€	-8%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 600 K€	1 957 K€	2 001 K€	2%
041 - Opérations patrimoniales	288 K€	240 K€	420 K€	75%
Total recettes d'investissement	11 290 K€	9 161 K€	10 624 K€	75%
001 - Solde d'exécution positif	1 299 K€	2 223 K€		
Total des recettes d'investissement cumulées	12 589 K€	11 384 K€	10 624 K€	-7%

Les prévisions de recettes d'investissement pour 2023 s'élèvent à 10 624 K€, en diminution de 7 %, par rapport au budget total voté 2022. Elles comprennent :

- ✓ Les subventions d'investissement à recevoir (chapitre 13) s'élèvent à 357 K€, en diminution par rapport à 2022, plusieurs dossiers ayant été soldés durant l'exercice précédent ;
- ✓ Le virement de la section d'exploitation à l'investissement (chapitre 021) ;
- ✓ Les recettes financières (chapitre 27) pour 1 415 K€ (même montant que pour les dépenses de même type) ;
- ✓ L'emprunt prévisionnel d'équilibre pour 4 627 K€ (chapitre 16). A titre d'information, au budget primitif 2022, l'emprunt d'équilibre s'élevait à 4 964 K€. Cette prévision avait été supprimée lors du vote du budget supplémentaire 2022, les résultats antérieurs cumulés ayant permis d'éviter de recourir à cet emprunt.

6. LE BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

6.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT5 – EAU »

6.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

Budget annexe CT5 - Eau	Total voté 2022	BP 2023	Evolution 2022/2023 en K€ en %	
<i>Recettes de gestion courante</i>	4 318 K€	4 318 K€	0	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	78 K€	692 K€	614 K€	788%
Epargne de gestion courante (EBG)	4 240 K€	3 626 K€	-614 K€	-14%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	98%	84%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0	0	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	734 K€	101 K€	-634 K€	-86%
Résultat exceptionnel large	-734 K€	-101 K€	634 K€	-86%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 506 K€	3 526 K€	20 K€	1%
Taux d'épargne de gestion	81%	82%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	456 K€	438 K€	-18 K€	-4%
<i>Recettes réelles</i>	4 318 K€	4 318 K€	0	0%
<i>Dépenses réelles</i>	1 268 K€	1 230 K€	-38 K€	-3%
Epargne brute (EBE)	3 050 K€	3 088 K€	38 K€	1%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	71%	72%		
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	1 755 K€	1 782 K€	27 K€	2%
Epargne nette (ENE)	1 295 K€	1 306 K€	11 K€	1%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	30%	30%		

- ✓ L'épargne de gestion courante, est en diminution en 2023 de 14%, par rapport à 2022. Son taux évolue de 98 % à 84 % de 2022 à 2023, du fait essentiellement d'une augmentation des dépenses de gestion courante, notamment l'inscription de dépenses de personnel.
- ✓ L'épargne de gestion voit son taux passer de 81 % à 82 % en 2023, le résultat exceptionnel déficitaire, impactant de 2 points l'épargne de gestion courante.
- ✓ L'épargne brute évolue légèrement entre 2022 et 2023, passant de 71 % à 72% en 2023. Elle couvre largement le remboursement du capital de la dette.
- ✓ L'épargne nette est stable entre 2022 et 2023, laissant une capacité à investir de l'ordre de 30 % pour ce budget.

La situation financière de ce budget est bonne.

6.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 – EAU »

En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt prévisionnel 2023	Stock de la dette au 31/12/2023
Volume	22 164 K€	1 782 K€	438 K€	4 200 K€	24 582 K€

Le prévisionnel de la dette progresse de 22 164 K€ à 24 582 K€, soit une augmentation de 2 418 K€. L'emprunt prévisionnel d'équilibre sera réévalué dans le cadre du budget supplémentaire, lors de l'intégration des excédents antérieurs.

6.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT5 – EAU »

Dans sa globalité, le montant total des autorisations de programme s'élève à 49 776 K€, avec un taux d'avancement en 2022 de 52 %. Le montant total des crédits de paiement positionnés en 2023 est de 5 507 K€, sans cofinancement.

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé 2023	Taux de cofinancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	49 775 828,48	21 410 169,46	4 620 302,06	52%	5 506 368,00	-	

Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé 2023	Taux de cofinancement 2023 en %
Création nouveau champ captant au Ventillon	403 201,52	303 201,85	100 000,00	100%	-	-	
Schéma directeur AEP	270 218,91	259 858,82	10 361,00	100%	-	-	
Extension renouv. mise en conform réseaux	38 424 072,72	20 847 108,79	4 276 608,06	65%	3 781 367,00	-	
Création nouveau champ captant à Miramas	5 220 000,33		125 000,00	2%	108 334,00	0	
Mise en conformité réseaux Miramas	4 708 335,00		108 333,00	2%	866 667,00	0	
Sécurisation réseaux eaux Grans	750 000,00		-	0%	750 000,00	0	

Le tableau ci-dessus fait apparaître, en détail, pour les six plus importantes opérations du budget, le montant des autorisations de programme et le taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2022, ainsi que les crédits de paiement positionnés et les subventions à recevoir sur l'exercice 2023.

L'opération « Sécurisation des réseaux - Grans » a été décalée en 2023.

La création du « Champ captant et la mise en conformité des réseaux sur la commune de Miramas » sont en phase études, ce qui explique le faible taux de réalisation.

6.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 – EAU »

6.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	4 228 K€	4 318 K€	4 318 K€	0,00%
Recettes de gestion courante	4 226 K€	4 318 K€	4 318 K€	0,00%
013 - Atténuations de Charges				
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 211 K€	4 303 K€	4 303 K€	0,00%
73 - Impôts et taxes				
74 - Dotations et participations				
75 - Autres produits de gestion courante	15 K€	15 K€	15 K€	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	2 K€	0	0	
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels	2 K€			
Recettes d'ordre	67 K€	52 K€	57 K€	11,15%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 K€	52 K€	57 K€	11,15%
Total recettes d'exploitation	4 295 K€	4 370 K€	4 375 K€	0,13%
002 - Excédent reporté	1 361 K€	2 103 K€		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	5 656 K€	6 473 K€	4 375 K€	-32,40%

Les recettes d'exploitation sont en baisse de - 32,40% par rapport à l'exercice 2022, si l'on tient compte de l'excédent antérieur 2022. Hors excédent, les recettes sont stables. Elles sont composées :

- ✓ Des produits des services (chapitre 70) pour 4 303 K€ ;
- ✓ Des autres produits de gestion courante (chapitre 75) pour 15 K€ ; il s'agit notamment de frais de contrôles appliqués aux délégataires ;
- ✓ Les dotations aux amortissements (chapitre 042) pour 57 K€.

6.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	819 K€	1 268 K€	1 230 K€	-2,99%
Dépenses de gestion courante	134 K€	78 K€	692 K€	788,18%
011 - Charges à caractère général	81 K€	78 K€	98 K€	26,23%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	53 K€		593 K€	
014 - Atténuations de Produits				
65 - Autres charges de gestion courante	0 K€	0 K€	0 K€	0,00%
Autres dépenses d'exploitation	685 K€	1 190 K€	538 K€	-54,76%
66 - Charges financières	575 K€	468 K€	438 K€	-6,34%
67 - Charges exceptionnelles	110 K€	722 K€	100 K€	-86,15%
68 - provisions				
Dépenses d'ordre	4 837 K€	5 205 K€	3 145 K€	-39,57%
023 - Virement à la section d'investissement	3 556 K€	3 789 K€	1 675 K€	-55,79%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 282 K€	1 416 K€	1 470 K€	3,85%
Total dépenses d'exploitation	5 656 K€	6 473 K€	4 375 K€	-32,40%
002 - Déficit reporté				
Total dépenses d'exploitation cumulées	5 656 K€	6 473 K€	4 375 K€	-32,40%

Les dépenses d'exploitation sont de l'ordre de 4 375 K€ et diminuent globalement de 32,40 % par rapport au budgété 2022 :

- ✓ Les dépenses à caractère général (chapitre 011) pour un montant de 98 K€ sont en augmentation par rapport à 2022 de 26,23%, essentiellement dû à l'augmentation des prestations et des révisions de prix suite à l'inflation ;
- ✓ Les dépenses de personnel (chapitre 012) pour 593 K€, suite à un réajustement de la prévision et à une réaffectation d'agents, au plus près de la réalité ;
- ✓ Les charges financières (chapitre 66) en diminution de 6,34 % par rapport à 2022 ;
- ✓ Les charges exceptionnelles (chapitre 67) pour 100 K€, en diminution de 86,13 % et correspondant à l'inscription exceptionnelle de 592 K€ en 2022 pour compenser l'annulation de titres recettes émis à tort en 2021.
- ✓ Le virement de la section d'exploitation à la section d'investissement pour 1 675 K€ (chapitre 023) ;
- ✓ Les dotations aux amortissements, en légère augmentation par rapport à 2022, soit 1 470 K€.

6.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 – EAU »

6.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	7 552 K€	6 375 K€	7 288 K€	14,32%
Dépenses d'équipement	5 852 K€	4 620 K€	5 506 K€	19,18%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				
Total des opérations d'équipement	5 852 K€	4 620 K€	5 506 K€	19,18%
Dépenses financières	1 700 K€	1 755 K€	1 782 K€	1,53%
13 - Subventions d'investissement				
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 700 K€	1 755 K€	1 782 K€	1,53%
26 - Participations et créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières				
Dépenses d'ordre	393 K€	1 040 K€	417 K€	-59,92%
040 - Opérations de transfert entre sections	67 K€	52 K€	57 K€	11,15%
041 - Opérations patrimoniales	327 K€	988 K€	359 K€	-63,62%
Total dépenses d'investissement	7 946 K€	7 415 K€	7 705 K€	3,91%
001 - Solde d'exécution négatif	1 842 K€	3 933 K€		
Total dépenses d'investissement cumulées	9 788 K€	11 348 K€	7 705 K€	-32,11%

Les dépenses d'investissement diminuent de 32,11 % dans l'ensemble, par rapport au total budgété 2022, mais augmentent de 3,91 % par rapport à 2022, si l'on exclut le report antérieur déficitaire de 3 933 K€. Elles s'élèvent en 2023 à 7 705 K€ et se répartissent comme suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement à hauteur de 5 506 K€. Ce sont les dépenses les plus importantes, en volume, du budget ; elles augmentent de 19,18 % ;
- ✓ Le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) pour 1 782 K€, en augmentation de 1,53 % ;
- ✓ Les opérations d'ordre et patrimoniales pour 417 K€, en diminution de 37% par rapport au budgété 2022, certaines subventions d'équipement reçues ayant finies d'être amorties à compter de 2023.

6.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	4 624 K€	5 155 K€	4 200 K€	-18,53%
Recettes d'équipement	2 782 K€	3 722 K€	4 200 K€	12,85%
13 - Subventions d'investissement	210 K€	135 K€		-100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 572 K€	3 587 K€	4 200 K€	17,08%
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Recettes financières	1 842 K€	1 433 K€		-100,00%
10 - Dotations, réserves (hors 1068)	1 842 K€	1 433 K€		-100,00%
1068 - Autres réserves				
27 - Autres immobilisations financières				
Recettes d'ordre	5 164 K€	6 193 K€	3 505 K€	-43,41%
021 - Virement de la section de fonctionnement	3 556 K€	3 789 K€	1 675 K€	-55,79%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 282 K€	1 416 K€	1 470 K€	3,85%
041 - Opérations patrimoniales	327 K€	988 K€	359 K€	-63,62%
Total recettes d'investissement	9 788 K€	11 348 K€	7 705 K€	-32,11%
001 - Solde d'exécution positif				
Total des recettes d'investissement cumulées	9 788 K€	11 348 K€	7 705 K€	-32,11%

Comme les dépenses d'investissement, les recettes diminuent, dans l'ensemble, par rapport au total budgété 2022 de 32,11 % :

- ✓ Pas de subventions d'équipement à inscrire dans le cadre du budget primitif 2023 (chapitre 13) ; les dossiers sont en cours, mais non encore notifiés par les différents partenaires ;
- ✓ Un emprunt d'équilibre prévisionnel positionné à hauteur de 4 200 K€ (chapitre 16) ;
- ✓ Un autofinancement prévisionnel dégagé en 2023 (chapitre 021) de l'ordre de 1 675 K€ ; il est en diminution par rapport à celui inscrit sur l'exercice 2022 ;
- ✓ Les opérations d'ordre (chapitres 040 et 041), en diminution par rapport au budgété 2022.

7. LE BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

7.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT6- EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

Budget annexe CT6 - Eau	Total voté 2022	BP 2023	Evolution 2023/2022	
			K€	%
<i>Recettes de gestion courante</i>	9 877 K€	9 794 K€	-82 K€	-1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	8 901 K€	8 915 K€	14 K€	0%
Epargne de gestion courante (EBG)	975 K€	879 K€	-96 K€	-10%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	10%	9%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	12 K€	6 K€	-6 K€	-50%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	68 K€	40 K€	-28 K€	-41%
Résultat exceptionnel large	-56 K€	0 K€	56 K€	-100%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	920 K€	879 K€	-41 K€	-4%
Taux d'épargne de gestion	9%	9%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	76 K€	75 K€	-1 K€	-1%
<i>Recettes réelles</i>	9 889 K€	9 800 K€	-88 K€	-1%
<i>Dépenses réelles</i>	9 045 K€	9 030 K€	-15 K€	0%
Epargne brute (EBE)	844 K€	770 K€	-74 K€	-9%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	9%	8%		
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	238 K€	249 K€	11 K€	5%
Epargne nette (ENE)	606 K€	521 K€	-85 K€	-14%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	6%	5%		

- ✓ L'épargne de gestion courante, est en diminution en 2023 de 10 %, par rapport à 2022. Son taux passe de 10 % à 9 % de 2022 à 2023, du fait essentiellement d'une augmentation des dépenses et d'une diminution des recettes, de gestion courante, dégageant ainsi moins de marge de manœuvre pour 2023.
- ✓ L'épargne de gestion voit son taux rester stable en 2023 ; le résultat exceptionnel excédentaire a peu d'impact.
- ✓ L'épargne brute diminue légèrement entre 2022 et 2023, passant de 9 % à 8 % en 2023.
- ✓ L'épargne nette est en diminution entre 2022 et 2023, passant de 6 % à 5 %, laissant peu de marge pour investir, une fois l'emprunt remboursé.

La situation financière de ce budget est très fragile.

7.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

En K€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt prévisionnel 2023	Stock de la dette au 31/12/2023
Volume	1 483 K€	249 K€	75 K€	7 181 K€	8 415 K€

Le stock prévisionnel de la dette s'établit à 8 415 K€, soit une progression de 6 932 K€ du fait du positionnement d'un emprunt d'équilibre de 7 181 K€ pour financer l'investissement.

7.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

Dans l'ensemble, le montant total des autorisations de programme s'élève à 36 622 K€, avec un taux d'avancement en 2022 de 43 %. Le montant total des crédits de paiement positionnés en 2023 est de 8 501 K€ pour un financement total 2023 de 700 K€ (subventions d'équipement), soit 8 %.

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Reste à mandater au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé	Taux de cofinancement en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	36 622 K€	10 426 K€	5 460 K€	43%	8 501 K€	700 K€	8%

Le tableau ci-dessus fait apparaître, en détail, le montant des autorisations de programme et le taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2022, ainsi que les crédits de paiement positionnés et les subventions à recevoir sur l'exercice 2023.

Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté au 01/01/2022	Montant voté des crédits de paiement 2022	Taux d'avancement prévisionnel 2022 en %	Montant des crédits de paiement 2023 inscrit au budget primitif	Montant de cofinancement accordé 2023	Taux de cofinancement 2023 en %
Création et renouvellement des réseaux AEP	11 520 K€	7 327 K€	1 945 K€	80%	2 171 K€	104 K€	5%
Travaux usine, réservoirs et surpresseurs	2 381 K€	1 502 K€	247 K€	73%	427 K€		
Fanfarigoule remplacement conduite adduction	5 000 K€	82 K€	150 K€	5%	150 K€		
Mise en place de la radio relève	800 K€	168 K€	128 K€	37%	0		
Etudes	475 K€	198 K€	45 K€	51%	68 K€		
Suppression du Château d'eau de St Mitre	5 000 K€	40 K€	40 K€	2%	1 290 K€		
Acquisition d'un système de télégestion pour les ouvrages d'eau potable	400 K€	3 K€	10 K€	3%	125 K€		
Travaux divers sur les bâtiments régie des Eaux	600 K€	73 K€	205 K€	46%	200 K€		
Secteur Distribution R5 Saint-Pierre	6 600 K€	938 K€	2 417 K€	51%	3 100 K€	597 K€	19%
Acquisition véhicule Service Eau	246 K€	94 K€	50 K€	58%	60 K€		
Acquisition mobilier bureau, matériel et licences informatiques	400 K€	0	158 K€	40%	125 K€		
Acquisition matériel et outillage divers	200 K€	0	65 K€	33%	85 K€		
Déploiement de la Télérelève	3 000 K€			0%	700 K€		
Total	36 622 K€	10 426 K€	5 460 K€	43%	8 501 K€	700 K€	8%

7.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

7.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	9 518 K€	9 889 K€	9 800 K€	-0,89%
Recettes de gestion courante	9 401 K€	9 877 K€	9 794 K€	-0,83%
013 - Atténuations de Charges		0	2 K€	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 371 K€	9 757 K€	9 761 K€	0,05%
73 - Impôts et taxes				
74 - Dotations et participations				
75 - Autres produits de gestion courante	30 K€	120 K€	31 K€	-74,02%
Autres recettes de fonctionnement	117 K€	12 K€	6 K€	-50,00%
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels	117 K€	12 K€	6 K€	-50,00%
Recettes d'ordre	600 K€	540 K€	580 K€	7%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 K€	540 K€	580 K€	7,41%
Total recettes d'exploitation	10 118 K€	10 429 K€	10 380 K€	-0,46%
002 - Excédent reporté	2 212 K€	4 333 K€		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	12 330 K€	14 762 K€	10 380 K€	-29,68%

Dans l'ensemble, les recettes d'exploitation sont en diminution de 29,68 %, tenant compte de l'excédent antérieur. Hors résultat reporté, la diminution est de l'ordre de 0,46 % par rapport à 2022 :

- ✓ Les prévisions des produits des services (chapitre 70) ont été établies sur la base d'une baisse de 5% des volumes d'eau facturés, compensée par une hausse de 2 % des tarifs et une évolution des tranches de tarification ;
- ✓ La baisse des autres produits de gestion (chapitre 75) est liée à une diminution des remboursements de fiscalité énergétique (baisse des taxes directement imputée sur les factures d'électricité) ;
- ✓ Les recettes d'ordre (chapitre 042) relatives à la quote-part des subventions d'équipement reçues, sont en augmentation de 7,41 %.

7.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	8 651 K€	9 045 K€	9 030 K€	-0,16%
Dépenses de gestion courante	8 494 K€	8 901 K€	8 915 K€	0,16%
011 - Charges à caractère général	3 533 K€	3 813 K€	3 693 K€	-3,16%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 588 K€	3 475 K€	3 793 K€	9,16%
014 - Atténuations de Produits	1 360 K€	1 605 K€	1 420 K€	-11,53%
65 - Autres charges de gestion courante	12 K€	8 K€	9 K€	19,66%
Autres dépenses d'exploitation	158 K€	144 K€	115 K€	-19,90%
66 - Charges financières	88 K€	74 K€	75 K€	1,94%
67 - Charges exceptionnelles	70 K€	70 K€	40 K€	-42,86%
68 - provisions				
Dépenses d'ordre	3 678 K€	5 717 K€	1 350 K€	-76,39%
023 - Virement à la section d'investissement	2 247 K€	4 273 K€	0	-100,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 432 K€	1 444 K€	1 350 K€	-6,49%
Total dépenses d'exploitation	12 330 K€	14 762 K€	10 380 K€	-6,49%
002 - Déficit reporté				
Total dépenses d'exploitation cumulées	12 330 K€	14 762 K€	10 380 K€	-29,68%

Les dépenses d'exploitation suivent la courbe des recettes :

Les dépenses de charges à caractère général (chapitre 011) sont en légère baisse de 3 % par rapport au total budget voté en 2022, mais en hausse de 27 % par rapport aux dépenses constatées en 2021.

Les principaux postes sont les suivants :

- ✓ Achats d'eau (hors redevance de prélèvement) 900 K€
- ✓ Electricité, en hausse de 5 % par rapport au voté 2022, mais en hausse de 60% par rapport au montant constaté en 2021 900 K€
- ✓ Achats de pièces de canalisation / robinetterie 540 K€
- ✓ Redevances pour prélèvement reversées à l'agence de l'eau 325 K€
- ✓ Dépenses d'entretien / maintenance (véhicules, matériel, logiciel) 260 K€
- ✓ Refacturation de frais par la métropole - dépense nouvelle 90 K€

Les dépenses de personnel augmentent de 11% par rapport au budget voté en 2022, et en hausse de 21% par rapport aux dépenses constatées en 2021. Cette augmentation provient de la hausse de 3,5% du point d'indice en juillet 2022, la correction des affectations analytiques de certains agents (+202 K€) et des prévisions d'embauche.

Les atténuations de produits correspondent aux redevances pollution reversées à l'agence de l'eau. La baisse des crédits est liée à une régularisation en 2022 pour pouvoir rattacher le solde de l'année précédente.

7.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

7.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Dépenses réelles	9 348 K€	9 260 K€	8 751 K€	-5,50%
Dépenses d'équipement	9 118 K€	9 022 K€	8 501 K€	-5,77%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				
Total des opérations d'équipement	9 118 K€	9 022 K€	8 501 K€	-5,77%
Dépenses financières	230 K€	239 K€	250 K€	4,75%
13 - Subventions d'investissement				
16 - Emprunts et dettes assimilées	230 K€	239 K€	250 K€	4,75%
26 - Participations et créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières				
Dépenses d'ordre	600 K€	658 K€	760 K€	15,42%
040 - Opérations de transfert entre sections	600 K€	540 K€	580 K€	15,42%
041 - Opérations patrimoniales	0	118 K€	180 K€	7,41%
Total dépenses d'investissement	9 948 K€	9 919 K€	9 511 K€	-4,11%
001 - Solde d'exécution négatif				
Total dépenses d'investissement cumulées	9 948 K€	9 919 K€	9 511 K€	-4,11%

Les dépenses d'investissement pour l'année 2023 ont été évaluées à 9 511 K€, en diminution de 4,11 % par rapport au budget voté en 2022. Sur les dépenses d'équipement à proprement dit, on peut mentionner les chantiers suivants :

- ✓ Restructuration du réseau des quartiers de St-Pierre / St Julien à Martigues (chantier commencé fin 2021) 3 100 K€
- ✓ Autres rénovations des réseaux à Martigues (St Jean Nord, Paradis / Kennedy, Mass de Pouane, le Grès) 925 K€
- ✓ Rénovation des réseaux à Port de Bouc (la Lègue tranche 2, centreville, Gafette, Nedelec) 975 K€
- ✓ Début des travaux de construction du nouveau réservoir de Saint-Mitre les Remparts (chantier total de 4 100 K€ prévu de 2023 à 2025) 1 290 K€
- ✓ Début du déploiement de la télé-relève (opération de 3 000 K€ de 2023 à 2025) 700 K€

7.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Total voté 2021	Total voté 2022	BP 2023	BP 2023/Budgété 2022
Recettes réelles	2 216 K€	610 K€	7 981 K€	1208,03%
Recettes d'équipement	2 216 K€	610 K€	7 981 K€	1208,03%
13 - Subventions d'investissement	2 066 K€	460 K€	700 K€	52,12%
16 - Emprunts et dettes assimilées			7 181 K€	
21 - Immobilisations corporelles	150 K€	150 K€	100 K€	-33,33%
23 - Immobilisations en cours				
Recettes financières	0	0	0	
10 - Dotations, réserves (hors 1068)				
1068 - Autres réserves				
27 - Autres immobilisations financières				
Recettes d'ordre	3 678 K€	5 836 K€	1 530 K€	-73,78%
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 247 K€	4 273 K€	0	-100,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 432 K€	1 444 K€	1 350 K€	-6,49%
041 - Opérations patrimoniales		118 K€	180 K€	51,93%
Total recettes d'investissement	5 894 K€	6 446 K€	9 511 K€	51,93%
001 - Solde d'exécution positif	4 054 K€	3 473 K€		
Total des recettes d'investissement cumulées	9 948 K€	9 919 K€	9 511 K€	-4,11%

Comme les dépenses, les recettes d'investissement diminuent, dans leur ensemble, de 4,11 %.

- ✓ Les subventions d'investissement accordées sont estimées à 700 K€ et ne couvrent que 10 % des dépenses d'investissement programmées ;
- ✓ L'emprunt d'équilibre prévisionnel s'élève à 7 181 K€. Ce montant sera revu à la baisse compte tenu des excédents cumulés. En revanche, un emprunt est programmé au second semestre 2023, dont l'enveloppe reste à définir, pour financer certaines opérations majeures (réservoir de St-Mitre, télé-relève).